

des Princes &c. Juillet 1708. 13  
insultant,)

Da fier Vainqueur d'Hocstedt; vont secher  
sur la tête.

IX. Mr. Durey de Vieux-court, Tre- *Mr. Durey*  
saurier general de l'extraordinaire des guer- *Tresaurier*  
res, s'est demis de cette Charge en faveur *de l'extraor-*  
de Mr Durey de Sauroi son frere, qui étoit *dinaire des*  
Receveur general des Finances de Franche- *guerrés.*  
Comté.

X. Au mois de Mai dernier, on a te- *Ordre de S.*  
nouvellé à Paris le service que Messieurs les *Lazare, font*  
Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de *un service*  
St. Lazare, avoient accoustumé de faire, *pour Henri*  
pour le repos de l'ame du Roi Henri IV. *IV.*

mais pour en sçavoir l'origine, il est neces-  
saire d'observer que les Chrétiens Occiden-  
taux, dans le tems qu'ils occupoient la ter-  
re sainte, établirent un ordre de Chevale-  
rie sous le nom de St. Lazare, qui étoit tout-  
à-fait separé des autres Ordres Militaires,  
qu'on connoît sous celui de Templiers, de  
Theutons, & de St. Jean de Jerusalem ou  
de Malte.

Après que les Chrétiens eurent été chas- *Remarques*  
sés de la Terre sainte, le Roi Louïs VII. *sur cet Or-*  
donna aux Chevaliers de St. Lazare les ter- *dre.*  
res de Boigny près d'Orleans, où ils établi-  
rent le Siege principal de l'Ordre en 1154.

Les Chevaliers de Malte obtinrent par  
faveur ou par surprise du Pape Innocent  
VIII. une Bulle qui supprimoit cet Ordre,  
& qui l'unissoit à celui de Malte; mais quoi  
que cette suppression n'eût pas lieu en Fran-  
ce, cet Ordre ne laissa pas que des'affoiblir  
considérablement, jusques à ce que Phai-  
bert de Nereftang, Capitaine des Gardes  
du